

FINCK

L. LEFEBURE DE FOURCY

**Correspondance relative aux examens
de Strasbourg**

Nouvelles annales de mathématiques 1^{re} série, tome 4
(1845), p. 584-587

http://www.numdam.org/item?id=NAM_1845_1_4__584_0

© Nouvelles annales de mathématiques, 1845, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Nouvelles annales de mathématiques » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

CORRESPONDANCE

relative aux Examens de Strasbourg.

Monsieur le Rédacteur,

Tout ce qui peut intéresser l'enseignement des sciences a trouvé place jusqu'ici dans votre excellent journal. Oserai-je réclamer de votre obligeance l'insertion des deux lettres que je vous envoie ici. La première est la copie d'une lettre que j'ai écrite à M. Lefebure de Fourcy; la seconde est la réponse que vient de faire M. l'examineur. Je ne dirai rien sur les faits qu'énonce ma lettre : cela parle de soi-même.

Recevez l'assurance de mon attachement sincère.

FINCK.

Strasbourg, ce 20 octobre 1845.

A Monsieur Lefebure de Fourcy, examinateur.

Monsieur,

Il résulte de témoignages certains qu'en examinant un de nos élèves dans le courant de septembre dernier, vous avez traité de sa.....ie l'enseignement mathématique du Collège royal de Strasbourg (*). Je sais parfaitement que, en votre qualité d'examineur : 1° vous n'êtes pas mon supérieur, hiérarchiquement parlant ; 2° « vous n'êtes ni juge des méthodes » ni en droit d'exiger, comme vous le faites, que les candidats répondent sur la géométrie de Legendre. » Je vous demande donc de vouloir bien rétracter la qualification que

(*) Je n'ai pas assisté aux examens, parce que ce n'est pas moi qui ai fait la classe de mathématiques spéciales cette année 44-45. (Cela ne fait pas partie de ma lettre)

vous avez lancée sur notre enseignement , et qui , si elle pouvait tomber sur quelqu'un , tomberait sur moi. Quant au blâme que vous avez prétendu exprimer , il porte principalement sur deux points :

1° Nous enseignons la théorie des infiniment petits : *elle est prescrite par le conseil royal de l'instruction publique.*

2° Nous définissons la similitude comme elle est définie dans plusieurs ouvrages *adoptés par le même conseil* , et notamment dans la géométrie analytique de M. Lefebure de Fourcy , page 342 de la 4^e édition.

Votre attaque ayant été publique , la réponse le sera. Ainsi ma lettre et votre réponse , que j'attendrai jusqu'au 15 novembre , s'il le faut , seront insérées dans le journal Terquem. J'adresse d'ailleurs une copie de ma lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique , et une pareille à M. le président du Conseil de perfectionnement de l'École royale polytechnique.

J'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur,

FICK.

Strasbourg, ce 12 octobre 1845.

Réponse de M. Lefebure de Fourcy.

Paris , 15 octobre 1845.

Monsieur et cher confrère ,

Vous comprendrez parfaitement qu'après un si long délai j'ai pu oublier plusieurs des choses dont vous me parlez ; mais ce que je regrette surtout , c'est de n'avoir pas eu le plaisir de vous voir pendant mon séjour à Strasbourg.

Vous me parlez , Monsieur et cher confrère , comme si le savoir est la méthode d'un professeur se retraçant toujours avec fidélité dans les élèves qui ont suivi ses leçons ou ses

ouvrages. Cela est vrai dans quelques cas ; mais ces cas sont rares, surtout lorsque les méthodes sont fondées sur des considérations fines et délicates. Veuillez donc, je vous prie, séparer entièrement votre cause de celle des candidats, très-nombreux aujourd'hui, qui se présentent aux examens, sans s'y être préparés sérieusement.

Dans votre lettre, Monsieur et cher confrère, vous me faites l'honneur, pour justifier certaines définitions de géométrie, de me rappeler que je m'en suis moi-même servi dans mes leçons de géométrie analytique. Sur ce point je vous dois des remerciements : car j'avoue que je n'aurais point osé, de ma seule autorité, les faire descendre dans la *Géométrie élémentaire*, à laquelle tous les auteurs se sont toujours fait un devoir de conserver une grande simplicité.

Quoi qu'il en soit, Monsieur et cher confrère, je me félicite de trouver cette occasion de vous dire à vous-même toute l'estime que je fais de votre talent. Je l'ai souvent manifestée devant des géomètres habiles, lesquels ont toujours été de mon avis.

Je continuerai donc toujours d'être avec une parfaite considération, Monsieur et cher confrère,

Votre dévoué confrère,

L. LEFEBURE DE FOURCY.

Au moment de faire partir cette réponse, je me rappelle que j'ai été chargé de rendre compte de votre arithmétique, mon opinion a été qu'on devait la juger digne d'être adoptée dans l'enseignement des collèges. Depuis, j'ai eu occasion de faire rectifier une petite erreur qui s'était glissée, à votre préjudice, dans le journal de M. Terquem. — Si je fais mention ici de cette circonstance, c'est dans l'intention seulement de vous faire mieux comprendre qu'il n'y a aucune inimitié

là où vous êtes peut-être disposé à en trouver. Je crois aussi me souvenir que vous avez été soumis à mon examen lors de votre sortie de l'École Polytechnique : c'est de cette époque déjà ancienne que date l'estime que je vous porte.

L. LEFEBURE DE FOURCY.

Note. La lettre de M. Lefebure ne renferme point explicitement la rétractation que je lui ai demandée. Peut-on la regarder comme une rétractation implicite? C'est ce dont le lecteur peut juger lui-même. Quoi qu'il en soit, deux vérités sont énoncées entre autres dans ma propre lettre; elles sont marquées de guillemets. M. Lefebure ne les ayant pas combattues, je dois conclure qu'il les admet d'après le dicton *qui ne dit rien consent*.

FINCK.

Note. Une décision du Conseil royal du 14 septembre 1841 prescrit la méthode des infiniment petits pour les classes de troisième, seconde, rhétorique, dites préparatoires; il n'est pas question des *mathématiques spéciales*; d'ailleurs les examens de l'École Polytechnique ne ressortissent pas de l'Université.

Tm.